

MÉMOIRE

Pour une Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

*Mémoire présenté au Secrétariat
à la jeunesse*

Juillet 2005

MÉMOIRE

Pour une Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Mémoire présenté au Secrétariat à la jeunesse

Juillet 2005

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-89229-354-5

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2005

La reproduction d'extraits de ce document est autorisée
à la condition qu'il soit fait mention de la provenance.

*Note — Conformément à la politique rédactionnelle de l'OIIQ, le féminin est utilisé
seulement pour alléger la présentation.*

Ce mémoire s'adresse au premier ministre, monsieur Jean Charest, et à son adjoint parlementaire, monsieur Roch Cholette, dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008. Il servira de base aux échanges qui sont prévus en septembre 2005 avec messieurs Charest et Cholette à l'occasion d'une série de rencontres avec des groupes nationaux se consacrant à la jeunesse.

Le Comité jeunesse de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a été créé en 1997 pour favoriser le sentiment d'appartenance professionnelle et contrer l'isolement des jeunes infirmières. Il se compose de 13 infirmières âgées de 20 à 29 ans. La force de cette organisation réside dans son assise régionale puisqu'il existe des comités jeunesse dans chacune des régions du Québec dont les présidentes ou présidents siègent au Comité jeunesse de l'OIIQ.

Son principal mandat est d'intéresser les jeunes à la profession et de faciliter l'intégration des jeunes infirmières au sein de la profession et dans leur milieu de travail, en formulant des avis au Bureau de l'OIIQ et dans le cadre de consultation gouvernementale ou ministérielle et en faisant la promotion de la profession d'infirmière auprès des étudiantes en processus de choix de carrière et des adultes en réorientation de carrière.

Au 15 juin 2005, le Comité jeunesse de l'OIIQ représentait plus de 9 985 infirmières de moins de 30 ans, soit 15,1 % des 66 203 infirmières inscrites au Tableau de l'OIIQ.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
AU PRÉALABLE : UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE.....	2
<i>L'avenir des jeunes infirmières du Québec</i>	<i>2</i>
OBJET DE LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2005-2008	5
ORIENTATION 1: AMÉLIORER LE SOUTIEN OFFERT AU JEUNES	7
<i>Choix stratégique : favoriser le renforcement des liens intergénérationnels</i>	<i>7</i>
<i>Choix stratégique : assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes</i>	<i>9</i>
ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES	10
<i>Choix stratégique : favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.....</i>	<i>10</i>
<i>Choix stratégique : mieux soutenir les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société.....</i>	<i>12</i>
<i>Choix stratégique : mieux lutter contre le suicide chez les jeunes</i>	<i>14</i>
ORIENTATION 3 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES.....	15
<i>Choix stratégique : développer des liens étroits entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie.....</i>	<i>16</i>
<i>Choix stratégique : mieux prévenir le décrochage scolaire</i>	<i>17</i>
ORIENTATION 4 : FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES	18
<i>Choix stratégique : améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au travail</i>	<i>18</i>
<i>Choix stratégique : mieux soutenir l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail.....</i>	<i>19</i>
ORIENTATION 5 : ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ	21
<i>Choix stratégique : accroître la présence des jeunes dans le monde</i>	<i>21</i>
<i>Choix stratégique : accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie</i>	<i>22</i>
<i>Choix stratégique : favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région</i>	<i>23</i>

INTRODUCTION

Le Comité jeunesse de l'OIIQ tient à remercier le premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, d'avoir engagé une réflexion en vue d'établir la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, dont l'intention est de toucher l'ensemble des jeunes du Québec, quelles que soient leurs conditions de vie et leur origine.

Pour le Comité jeunesse de l'OIIQ, les enjeux soulevés par les grandes orientations de la Politique québécoise de la jeunesse rendue publique en 2001 sous le titre *La jeunesse au cœur du Québec*, et que le Plan d'action jeunesse 2002-2005 devait mettre en œuvre, sont plus que jamais d'actualité. En effet, le vieillissement de la population et le déclin démographique entraînent des conséquences, comme le soulignaient plusieurs rapports d'experts et de nombreux porte-parole d'organismes du Québec présents au Forum des générations.

Dans son mémoire, le Comité jeunesse de l'OIIQ expose sa vision de la Stratégie d'action jeunesse proposée, sa conception des solutions à privilégier et des moyens à déployer pour leur application. Il souligne d'entrée de jeu des préoccupations propres aux jeunes infirmières du Québec. Il commente sommairement les orientations stratégiques ministérielles issues de la Politique québécoise de la jeunesse en examinant le bilan des interventions gouvernementales destinées aux jeunes depuis que le Québec s'est doté d'une politique de la jeunesse.

Le mémoire du Comité jeunesse de l'OIIQ illustre l'importance que les jeunes infirmières du Québec accordent au respect des valeurs d'équité et de justice sociale dont le gouvernement du Québec doit faire preuve dans ses efforts pour soutenir les jeunes. En outre, il expose la situation des jeunes infirmières du Québec et les préoccupations particulières qui les animent.

Enfin, le Comité jeunesse de l'OIIQ tient à préciser qu'il présente ce mémoire en conformité avec son engagement envers les jeunes infirmières du Québec. Il tient à faire connaître son point de vue dans le but de contribuer au débat sur la question et de

proposer des éléments de réponse pour améliorer l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs ambitions et la construction du Québec de demain.

AU PRÉALABLE : UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE

L'avenir des jeunes infirmières du Québec

Le Comité jeunesse de l'OIIQ trouve primordial que le gouvernement prenne en considération les transformations démographiques à venir qui accroîtront les responsabilités qui pèsent sur les jeunes du Québec. La Stratégie d'action jeunesse doit venir contrer dès maintenant les effets du déclin démographique appréhendé pour 2013.

Tout en reconnaissant que cette réalité touche de près tous les jeunes professionnels et travailleurs, et plus particulièrement les jeunes les plus démunis de la société québécoise, le Comité jeunesse de l'OIIQ trouve important de sensibiliser les autorités politiques à certaines difficultés vécues par les jeunes infirmières du Québec. Il est à prévoir que ces réelles difficultés ne feront que s'accroître au cours des prochaines années si aucune décision ou mesure n'est prise pour corriger le tir dans un avenir rapproché.

Évidemment, les jeunes infirmières du Québec sont préoccupées par l'organisation du travail et par la qualité des soins et des services au sein du système de santé québécois, et notamment par l'attraction et le maintien des jeunes dans la profession, le développement de nouveaux rôles infirmiers. Toutefois, nous portons à votre attention deux inquiétudes majeures : le transfert de l'expertise clinique et l'accès à la formation universitaire.

Le rajeunissement de la profession et le renversement prévisible de la pyramide des âges et des expériences nous préoccupent grandement compte tenu du peu de mesures mises en place par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour favoriser le transfert des expertises cliniques. Le Comité jeunesse de l'OIIQ considère que l'investissement dans des mesures d'encadrement et de soutien clinique à l'intention des jeunes sont des avenues à explorer dans le contexte actuel et futur du mouvement de personnel en soins infirmiers.

À la lecture de quelques faits saillants 2003-2004 tirés du document de l'OIIQ intitulé *Évolution des effectifs de la profession infirmière au Québec, données au 31 mars 2004*, qui traitait de la démographie de la population infirmière, certaines données nous paraissent préoccupantes. De fait, l'étude de la répartition par classe d'âges démontre que le vieillissement de la population infirmière est toujours perceptible comme l'indique la diminution du nombre d'infirmières dans les classes d'âges 30–34 ans à 45–49 ans au profit des classes d'âges 50–54 ans à 65 ans et plus. Toutefois, on observe, dans la classe d'âges des 24 ans et moins, une augmentation du nombre d'infirmières égale à 643 au cours de la dernière année (218 l'année précédente), ainsi qu'une augmentation de 122 infirmières (163 l'année précédente) chez les 25–29 ans. Le rajeunissement de la population infirmière commence à se faire sentir et devrait se poursuivre si le nombre de nouvelles diplômées se maintient au taux actuel et estimé pour les prochaines années, soit de 2 600 à 2 800 nouvelles diplômées par an.

Toutefois, nous sommes d'avis que cette tendance ne pourra pas se maintenir à long terme car le bassin de recrues éventuelles continuera à se tarir en raison du déclin démographique et du choix de carrières lucratives qui font concurrence à la profession d'infirmière. Nous pouvons prévoir une diminution du nombre total de jeunes inscrits aux études en soins infirmiers et ainsi appréhender de nouveau une pénurie d'infirmières.

Le Comité jeunesse de l'OIIQ s'était réjoui de la mise sur pied du programme intégré DEC-BAC en 2001 car il croit qu'il a contribué à susciter l'intérêt des jeunes pour la profession en raison des possibilités d'emploi diversifiés auxquelles la formation universitaire donne accès.

Malgré les orientations adoptées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour éviter le contingentement des études de baccalauréat en soins infirmiers, le Comité jeunesse de l'OIIQ demeure très inquiet des disponibilités de places dans le programme intégré DEC-BAC. L'année dernière, le ministère de l'Éducation (MEQ) estimait, à la suite d'un sondage, que les universités ne pourraient pas faire face à 1 000 inscriptions de plus au baccalauréat en sciences infirmières en 2004. De nombreuses étudiantes nous ont fait savoir qu'elles s'inquiétaient de ne pas être acceptées à l'université, faute de places. En 2005, le Comité jeunesse a été sensibilisé

de nouveau par de nombreux jeunes aux difficultés engendrées par le manque de places dans certaines universités.

L'inquiétude est d'autant plus grande qu'au cours des prochaines années, l'OIIQ estime qu'il faudra former au moins 1 500 nouvelles infirmières de niveau universitaire chaque année pour répondre aux besoins de la population. Cette prévision estimative vise le remplacement des gestionnaires de soins, des infirmières soignantes des secteurs spécialisés, des responsables de l'encadrement et du soutien clinique, des infirmières praticiennes, des professeures et des enseignantes. Les jeunes infirmières auront donc plus que jamais besoin d'être outillées pour faire face aux départs massifs à la retraite de ces infirmières d'expérience.

L'accès aux études universitaires en sciences infirmières est donc un impératif. À défaut de tenir cette promesse, le risque est très grand de détourner les jeunes de la profession et de sacrifier la relève. Sans enveloppe budgétaire supplémentaire, comment les universités pourront-elles faire face à ces nouvelles inscriptions en sciences infirmières ? Le Comité jeunesse de l'OIIQ soutient d'ailleurs les doyennes et directrices des neuf universités, qui offrent des programmes de formation en sciences infirmières au Québec, dans leur demande d'un soutien financier gouvernemental pour la formation universitaire en sciences infirmières afin que les établissements puissent accueillir un plus grand nombre de candidates.

RECOMMANDATIONS

1 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ considère qu'il est impératif que le gouvernement investisse dès maintenant dans des ressources d'encadrement pour soutenir les jeunes infirmières dans l'acquisition d'une expertise clinique.

2 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ presse de nouveau le gouvernement d'agir rapidement afin de ne pas mettre en péril l'accès à l'université pour les étudiantes en sciences infirmières. Il demande aussi au gouvernement d'agir rapidement pour que celles qui sont déjà inscrites au DEC-BAC en soins infirmiers, et qui désirent poursuivre leurs études au niveau universitaire, puissent le faire, comme on leur a promis lors de l'ouverture de ce programme.

OBJET DE LA STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2005-2008

Le Comité jeunesse de l'OIIQ a participé au Sommet du Québec et de la jeunesse, qui s'est tenu en février 2000, aux côtés de nombreux groupes jeunesse et partage les grandes orientations de la Politique québécoise de la jeunesse intitulée *La jeunesse au cœur du Québec* :

- ✓ engager la société dans une culture de la relève ;
- ✓ assurer le développement du plein potentiel des jeunes ;
- ✓ faciliter l'accès au marché du travail et améliorer la qualité de la vie professionnelle ;
- ✓ développer un sentiment d'appartenance à la société québécoise;
- ✓ favoriser les échanges et l'ouverture à la jeunesse.

D'ailleurs, le Comité jeunesse de l'OIIQ a pris plusieurs mesures qui vont dans le sens des orientations de cette politique notamment le développement de moyens et de stratégies de rétention et de maintien des jeunes infirmières dans la profession, le soutien à la mise en place de comités de la relève dans plusieurs établissements, le partage des connaissances sur les valeurs des différentes générations, le soutien à l'intégration en milieu de travail.

Dans le bilan des interventions gouvernementales destinées aux jeunes entre 2002 et aujourd'hui, il est fait mention que plusieurs initiatives ont été prises mais que force est de constater que peu de ressources ont été consenties en regard de certaines orientations notamment celle d'engager la société dans une culture de la relève. D'une part, nous percevons qu'une certaine dispersion des ressources n'a peut-être pas permis d'atteindre les résultats escomptés par le plan d'action 2002-2005. D'autre part, nous constatons dans ce bilan que certains programmes mis en place ont été renouvelés par le gouvernement sans qu'une évaluation rigoureuse des résultats n'ait été réalisée.

Le document de consultation de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 fait état des orientations et des choix stratégiques retenus pour l'élaboration de la Stratégie d'action

jeunesse 2005-2008 mais ne réaffirme pas le maintien des grandes orientations soutenues par la Politique québécoise de la jeunesse.

Les orientations et les choix stratégiques retenus dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 doivent s'appuyer sur des moyens précis et permanents. De plus, malgré le souhait du premier ministre Jean Charest que le soutien à la jeunesse ne saurait être le fait d'un seul ministère car il s'agit d'une mission gouvernementale prioritaire, le document de consultation ne fournit aucune indication qui permettrait de constater le partage prévu des responsabilités entre les diverses instances concernées par le soutien aux jeunes. Agir en concertation, c'est aussi accepter de partager les responsabilités.

RECOMMANDATIONS

3 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les orientations de la Politique québécoise de la jeunesse soient explicitement inscrites dans la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 et que cette dernière tienne compte du bilan des interventions gouvernementales depuis 2002 en matière d'actions auprès des jeunes.

4 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ est d'avis que dans un contexte de rareté des ressources, des efforts devront être consentis pour éviter la dispersion de ces dernières et favoriser l'évaluation rigoureuse des programmes financés par l'État québécois pour le soutien aux jeunes du Québec.

5 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le Fonds Jeunesse Québec soit rétabli et qu'il serve à soutenir financièrement les actions des différents groupes jeunesse qui s'investiront dans la réalisation des orientations retenues.

6 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 précise les responsabilités des différents acteurs.

7 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande la création d'un comité intersectoriel de suivi de l'implantation de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, qui serait composé entre autres de représentants de groupes de jeunes de différents secteurs.

ORIENTATION 1: AMÉLIORER LE SOUTIEN OFFERT AU JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ est aussi d'avis que tous les jeunes ont besoin d'appui pour acquérir, développer et enrichir les savoirs et les attitudes qui les mèneront à l'autonomie personnelle, sociale et professionnelle. Ils ont aussi besoin d'entrer en contact avec des adultes qui peuvent leur servir de modèles au delà du rôle essentiel de soutien exercé par la famille.

Choix stratégique : favoriser le renforcement des liens intergénérationnels

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage le point de vue contenu dans le document de consultation selon lequel le bouleversement qui nous attend constitue une occasion sans précédent d'espérer un renforcement des liens intergénérationnels dans le respect des valeurs des différentes générations. Conscient de cette réalité, le Comité jeunesse de l'OIIQ fait valoir depuis quelques années la nécessité de comprendre les valeurs, les traits, les comportements et les caractéristiques propres aux différentes générations relativement au travail.

À la lumière des profils générationnels établis par des experts sur les générations Y, X baby-boomers et sur les silencieux, nous pouvons observer que les divergences et les convergences établies ont des effets directs sur la gestion de la main-d'œuvre. D'ailleurs, dans le *Journal Les Affaires* du 9 juillet 2005, en manchette on pouvait lire : *La génération Y chamboule les règles. L'intégration des jeunes diplômés présente un réel défi aux employeurs.*

Les jeunes infirmières ne sont pas différentes des autres jeunes professionnels. Ils ne se posent pas la question *Pour qui travailler ?* mais plutôt *Pourquoi travailler ?* Ils n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes attentes envers le travail que les professionnels des générations précédentes. Ils recherchent les organisations qui permettent de concilier vie personnelle, familiale et professionnelle, qui offrent un horaire flexible, qui favorisent l'expression de leur autonomie professionnelle et la reconnaissance de leurs compétences, plus que la reconnaissance de l'ancienneté. Ils préfèrent choisir des milieux de travail qui offrent des rapports interpersonnels plus humains où ils se

sentiront considérés et membres à part entière d'une équipe. Ils visent des organisations moins hiérarchisées où les dirigeants sont accessibles et où leurs opinions seront prises en considération dans les plus hautes sphères de décision.

Le Comité jeunesse de l'OIIQ estime que la mise en oeuvre de projets de « mentorat » est un excellent moyen pour favoriser la réconciliation des générations dans tous les secteurs d'activités incluant le réseau de la santé et des services sociaux. De fait, ces projets peuvent favoriser la reconnaissance de l'expérience et de l'expertise clinique des infirmières expérimentées tout en soutenant les jeunes infirmières dans le développement de leur potentiel clinique et de leur autonomie professionnelle.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) a établi un guide sur le préceptorat et le mentorat (octobre 2004). Ce guide présente une description de ces modèles de rôles, propose des façons de les créer et de les améliorer. De plus, on y présente d'autres modèles d'intégration du travail et de l'apprentissage tels l'accompagnement et le jumelage, les programmes d'externat et d'internat, les programmes d'apprentissage, les programmes d'éducation coopérative ou les programmes études/travail, ainsi que les programmes de transition.

Tout récemment, la presse écrite nous informait que le gouvernement ontarien s'est doté d'un programme visant à réduire la charge de travail des infirmières expérimentées, âgées de 55 ans et plus. Cette mesure (28 millions \$ cette année) vise à les convaincre de retarder leur départ à la retraite et s'inscrit dans leur volonté de contrer la pénurie des infirmières.

Les milieux de travail doivent donc se préoccuper dès maintenant de la gestion des âges, c'est-à-dire avoir une meilleure compréhension des profils générationnels et appliquer des solutions diversifiées qui permettront de composer avec les divergences, en utilisant le plein potentiel de chaque génération, mais aussi d'attirer et de conserver la relève.

RECOMMANDATIONS

8 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement adopte des mesures de sensibilisation à l'importance du renforcement des liens intergénérationnels et s'engage à favoriser leur mise en oeuvre dans les différents milieux de travail.

9 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement s'assure d'inscrire à l'ordre du jour des prochaines négociations du secteur public l'instauration de mesures visant à faciliter l'intégration, le maintien en fonction et le soutien des jeunes générations de travailleurs (mesures de conciliation travail/famille, horaire flexible, temps libéré pour l'application des programmes de mentorat, etc.).

10 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement finance la mise en place de programmes de mentorat en milieu de travail, principalement en éducation et en santé.

11 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement examine la mise en place de mesures incitatives qui pourront encourager les travailleurs expérimentés à continuer de travailler (retraite progressive sans pénalité, programme de conciliation travail/retraite, bonification des régimes de rentes, programme de réduction de la charge de travail, etc.).

12 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le MSSS offre certains encouragements financiers aux organisations du réseau qui mettraient en œuvre des plans formels de relève (*succession planning*) en soins infirmiers pour permettre d'identifier et de préparer les candidats internes avant que les postes ne deviennent vacants.

Choix stratégique : assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage l'orientation voulant qu'il soit nécessaire d'assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes. En ce qui concerne les services de santé et les services sociaux offerts aux jeunes, il nous semble que la création des instances locales (CSSS) et les responsabilités populationnelles qui leur incombent sont une condition nouvelle susceptible de mieux assurer le développement de complémentarité et de cohérence

des services destinés aux jeunes. Toutefois, cette restructuration est à notre avis insuffisante. Les changements s'effectueront grâce à l'ensemble des professionnels qui travailleront auprès des jeunes et qui, concrètement, s'assureront de cette complémentarité et de cette cohérence dans tous les milieux où l'on trouve des jeunes (famille, maisons de jeunes, écoles, etc.).

RECOMMANDATIONS

13 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que tous les programmes de formation s'adressant aux professionnels de la santé, des services sociaux et de l'éducation intègrent les connaissances et le développement des habilités et des attitudes requises.

14 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que l'octroi de subventions aux organismes qui offrent des services aux jeunes soit basé entre autres sur le développement de la cohérence et de la complémentarité des services.

ORIENTATION 2 : AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

Dans le cadre de son mandat, le Comité jeunesse de l'OIIQ n'a pas comme responsabilité d'intervenir sur la santé des jeunes, toutefois comme infirmières, nous sommes très interpellées par cette question, la santé étant l'essence même de la profession. Nous reconnaissons que la vitalité et l'avenir d'une population sont intimement liés à l'état de santé et au bien-être de la jeunesse.

Choix stratégique : favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie

Comme le souligne le document de consultation et comme le préconisent les experts en prévention et en promotion de la santé, l'acquisition de saines habitudes de vie est l'affaire de tous, individuellement et collectivement. De plus, nombreux sont ceux qui sont d'avis que la promotion de la santé des jeunes est liée au développement de leurs compétences cognitives, émotives et comportementales. Il ressort aussi que les influences les plus proches des jeunes sont celles qui affectent le plus directement leur comportement : forces internes de chacun, qualité de la relation avec les parents, influence des amis et des autres adultes significatifs. Le succès des interventions de

promotion auprès des jeunes doit reposer sur quelques principes : cibler l'acquisition des compétences, tenir compte à la fois de l'interaction entre les jeunes et de leur contexte de vie, s'adapter aux caractéristiques de leur développement, arriver au bon moment et viser les bons facteurs de protection et de risque.

À cet égard, l'OIIQ a tiré la sonnette d'alarme quant au nombre très insuffisant d'infirmières qui travaillent auprès des jeunes en milieu scolaire, dans la communauté (maison de jeunes, rue), dans les cliniques jeunesse et les Centres jeunesse. La société québécoise se prive d'une expertise reconnue auprès des jeunes et par les jeunes. Les différentes commissions scolaires du Québec réclament à grands cris d'avoir suffisamment d'infirmières en poste dans chacune de leurs écoles primaires et secondaires. Si la population du Québec endosse le virage de l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes, des ressources devront y être affectées pour répondre aux besoins exprimés.

RECOMMANDATIONS

15 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le MSSS poursuive ses campagnes de sensibilisation à l'acquisition de saines habitudes de vie et qu'elles soient aussi percutantes que celles de la SAAQ sur l'alcool au volant.

16 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que la malbouffe soit reconnue comme un produit de luxe et qu'une taxe spéciale y soit associée qui serait par la suite redistribuée dans les fonds de santé publique.

17 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande fortement au gouvernement d'assurer dans tout le Québec l'implantation de l'approche « École en santé » en concertation avec les jeunes, les parents, le milieu scolaire, la communauté et les municipalités.

18 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que dans les milieux de vie et de travail sous gouverne publique (écoles, CSSS, hôpitaux, édifices provinciaux, municipaux et scolaires, ministères, etc.), le gouvernement impose une politique de tolérance 0 à la malbouffe et au tabagisme.

19 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande de réintégrer les cours d'éducation physique, en heures suffisantes, dans les programmes scolaires primaire et secondaire.

20 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande de rendre accessibles aux étudiants de niveaux collégial et universitaire des installations sportives et des aménagements horaires qui permettraient la pratique d'activités physiques sur une base régulière à des taux préférentiels.

21 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement mette en place des mesures fiscales qui inciteraient les jeunes travailleurs à faire de l'activité physique, par exemple, des crédits d'impôt pour les abonnements aux clubs sportifs (gymnase), pour la pratique régulière d'activités physiques (aérobic, danse, etc.).

22 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement sensibilise les grandes chaînes d'épicerie à la promotion de saines habitudes alimentaires auprès des jeunes en rendant plus accessibles les produits sains (spéciaux de la semaine, visibilité dans les allées, etc.).

Choix stratégique : mieux soutenir les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société

Dans le Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec intitulé *Produire la santé* (2005), plusieurs éléments méritent d'être retenus en ce qui concerne le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes. Tout d'abord, on rappelle que le développement au cours des 20 premières années de vie est particulièrement important parce qu'il détermine la santé à l'âge adulte. De plus, on indique que pour soutenir le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes, il faut agir sur les différents systèmes à l'intérieur desquels vivent ces derniers que ce soit la famille, les autres milieux de vie, en particulier la garderie, l'école et la communauté, sur les liens entre ces différents milieux de vie et, de façon plus large, sur l'ensemble des politiques publiques qui touchent les enfants et les adolescents. De nombreuses mesures sont mises de l'avant au Québec pour soutenir le développement et l'adaptation sociale des enfants et des jeunes et mettent à contribution de nombreux secteurs d'activités de la société québécoise.

Tout en étant préoccupé par l'investissement à consentir en prévention primaire et dans le dépistage précoce des situations à risque chez les enfants et les jeunes, le Comité jeunesse de l'OIIQ est d'avis que les actions proposées par la santé publique pour les prochaines années sont prometteuses. Nous nous limitons ici à rappeler les grandes lignes :

- ✓ adopter des politiques publiques qui assurent l'amélioration des conditions de vie des familles (revenu, conciliation travail/famille, etc.) ;
- ✓ assurer un équilibre entre les services sélectifs destinés aux familles vulnérables et les services universels destinés à soutenir l'ensemble des enfants, des jeunes et des familles (fonder les actions sur des données probantes et s'assurer de toucher toutes les familles vulnérables) ;
- ✓ poursuivre l'amélioration des services de garde (besoins diversifiés des parents, coûts raisonnables, accessibilité, etc.) ;
- ✓ poursuivre l'implantation de l'approche « École en santé » ;
- ✓ faire en sorte que les communautés puissent prendre soin de leurs enfants et de leurs jeunes (infrastructure à leur intention, activités récréatives, sportives, artistiques, etc.) ;
- ✓ offrir des services de soutien aux familles par le biais d'organismes communautaires ;
- ✓ soutenir la continuité et l'intégration des services offerts aux jeunes en difficulté par la recherche et l'évaluation.

RECOMMANDATION

23 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande au gouvernement de s'assurer de l'actualisation des mesures proposées par la Direction nationale de santé publique en matière de développement et d'adaptation sociale des enfants et des jeunes tout en accordant un investissement suffisant pour la prévention primaire et le dépistage précoce, ainsi qu'un financement adéquat des organismes communautaires impliqués auprès des jeunes en difficulté.

Choix stratégique : mieux lutter contre le suicide chez les jeunes

Le Comité jeunesse de l'OIIQ a pris connaissance de l'Évaluation de l'implantation de la stratégie québécoise d'action face au suicide intitulée *S'entraider pour la vie* (2004), du Plan d'action 2003-2008 en prévention du suicide du MSSS et de l'Avis scientifique sur la prévention du suicide chez les jeunes (2004) de l'Institut national de santé publique du Québec.

Tout comme l'OIIQ l'indiquait dans sa réaction au Plan d'action 2003-2008 en prévention du suicide en septembre 2003, le plan d'action tient compte effectivement de l'importance de mobiliser les partenaires, d'améliorer la planification et l'organisation des services, de cibler les clientèles plus vulnérables, d'impliquer le réseau personnel et de soutien des personnes. Il tient compte aussi de l'importance de dépister de manière précoce les personnes à risque et de les orienter vers les ressources appropriées. De plus, il retient l'importance de la formation continue des professionnels afin d'améliorer leurs compétences en matière de dépistage, d'évaluation, de suivi et de traitement ; sans compter que l'évaluation et la recherche sont également sollicitées.

En ce qui a trait aux mesures préventives du suicide chez les jeunes, la recension effectuée par l'Institut national de santé publique du Québec a permis de faire état des connaissances en cette matière et de formuler des recommandations à l'endroit des stratégies préventives déjà implantées ou qui doivent l'être. Nous trouvons pertinent de rappeler la teneur des recommandations de l'Avis scientifique. Il s'agit de mettre en oeuvre des mesures visant le développement des habiletés d'adaptation des jeunes ; de promouvoir la mise en oeuvre de mesures visant à réduire l'accessibilité aux moyens ; de sensibiliser les médias d'information à l'impact du traitement journalistique ; de faire preuve de prudence dans la mise en oeuvre des programmes de postvention (activités de débriefing, services aux endeuillés, etc.) ; de ne mettre en oeuvre aucune activité de sensibilisation à la réalité du suicide qui s'adresse à des groupes de jeunes en raison des résultats préoccupants qui ont été observés chez les jeunes vulnérables ; de faire preuve de prudence dans la mise en oeuvre des programmes d'aide par les pairs ; d'encourager le développement de réseaux de sentinelles dans les milieux de vie des jeunes ; de soutenir la formation continue des médecins généralistes en matière de

prévention du suicide (traitement de la dépression chez les jeunes) ; de maintenir les lignes d'écoute téléphonique ; de soutenir la mise en œuvre de programmes à multiples composantes, destinés à promouvoir la santé mentale des jeunes à condition qu'ils ne comportent pas d'activités de sensibilisation qui s'adressent à des groupes de jeunes ; de soutenir la mise en réseau des partenaires engagés dans la prévention du suicide ; d'accroître les efforts de recherche afin de développer des programmes qui soient fondés sur des bases solides au niveau théorique et de réaliser des évaluations rigoureuses des programmes.

Vu la place qu'ils occupent dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans tous les milieux de vie des jeunes, il est indéniable que les infirmières peuvent contribuer de façon tangible à l'atteinte des objectifs contenus dans le plan d'action proposé par le MSSS pour la prévention du suicide chez les jeunes. Les infirmières doivent être nommément désignées à titre de partenaires et de professionnelles concernées par la prévention du suicide chez les jeunes.

RECOMMANDATIONS

24 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ encourage le MSSS à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action 2003-2008 en prévention du suicide; il recommande que le financement prévu soit continu pour assurer sa réalisation à long terme et que les infirmières soient nommément désignées à titre de professionnelles désignées dans la prévention du suicide.

25 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les organisations responsables de la mise en œuvre des stratégies de prévention du suicide tiennent compte de l'Avis scientifique sur la prévention du suicide chez les jeunes (2004) de l'Institut national de santé publique du Québec.

ORIENTATION 3 : FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage les principes énoncés dans le document de consultation selon lesquels la responsabilité de la réussite éducative des jeunes québécois doit être partagée par plusieurs acteurs qui s'engagent à offrir aux jeunes les meilleures chances de succès dans un environnement propice au dépassement de soi

et à la valorisation du savoir. La réussite éducative des étudiantes en soins infirmiers oblige aussi à un examen du partenariat entre les organismes visés : gouvernement, réseau d'enseignement, milieux du travail, groupes de jeunes, etc. Nous aborderons ce thème en le situant essentiellement par rapport aux préoccupations que nous avons dans le domaine des soins infirmiers. Toutefois, nous croyons que nos réflexions pourront possiblement servir à d'autres jeunes.

Choix stratégique : développer des liens étroits entre les établissements d'enseignement et les milieux de vie

La formation académique en soins infirmiers comporte déjà des stages en milieu de travail. L'accessibilité à ces stages et leur encadrement peuvent cependant varier d'une région à l'autre. Les étudiantes en soins infirmiers peuvent aussi travailler à titre d'externe en soins infirmiers en cours de formation.

Afin de mieux concilier théorie et pratique clinique, différents modèles d'intégration du travail et de l'apprentissage tels l'accompagnement et le jumelage, les programmes d'externat et d'internat, les programmes d'éducation coopérative ou les programmes études/travail, pourraient offrir des solutions intéressantes pour faciliter le développement de la concertation entre les milieux d'enseignement, les milieux de travail et les jeunes dans le milieu de la santé.

RECOMMANDATION

26 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande au gouvernement de favoriser la création d'un groupe de travail pour le secteur de la santé qui formulera des recommandations pour l'établissement de pistes de solutions permettant de développer les liens entre les milieux d'enseignement et le milieu de travail; ce comité serait composé entre autres de représentants des jeunes étudiantes et professionnelles en soins infirmiers.

Choix stratégique : mieux prévenir le décrochage scolaire

Le Comité jeunesse de l'OIIQ n'a pu se pencher en profondeur sur le phénomène du décrochage scolaire dans son ensemble. Toutefois, en ce qui concerne les difficultés du décrochage touchant les études en soins infirmiers, même en l'absence de données précises et scientifiques, nos échanges avec des jeunes en processus d'apprentissage semblent nous confirmer que les raisons du décrochage sont les mêmes pour les étudiantes en soins infirmiers : difficultés scolaires, difficultés de conciliation travail/études et difficultés personnelles (grossesse, maladie, etc.). À titre d'exemple, une jeune infirmière mentionne qu'elle travaillait 30 heures par semaine tout en étudiant à temps plein pendant sa formation collégiale et universitaire. Dans le cas d'une autre, les difficultés d'accès à des services de garde pour son enfant ont été déterminantes dans l'interruption temporaire de ses études en soins infirmiers.

RECOMMANDATIONS

27 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les programmes de prêts et de bourses soient améliorés afin de permettre aux jeunes de faire moins d'heures de travail.

28 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les frais reliés aux études soient diminués, par exemple en instituant la gratuité des passes d'autobus et de métro, des bons de réduction pour les livres, la gratuité d'accès aux bibliothèques, etc.

29 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que pour tous les niveaux d'enseignement, le MEQ revoit le ratio étudiants-enseignant, s'assure de l'accès aux ressources professionnelles psychosociales et de soutien en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

30 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les établissements du réseau de la santé conservent, et si possible, augmentent le nombre de places disponibles au programme d'externat en soins infirmiers.

31 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande la mise en place de programmes d'alternance travail/études et de rémunération des périodes de stages.

ORIENTATION 4 : FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le Comité jeunesse de l'OIIQ partage les préoccupations décrites dans le document de consultation par rapport à l'entrée sur le marché du travail, étape charnière pour les jeunes. Les pressions démographiques ont un impact direct sur le monde du travail et ce sont les jeunes qui devront prendre la relève dans ce nouveau contexte de mobilité de main-d'œuvre. Le Comité jeunesse de l'OIIQ est très préoccupé par ces questions en ce qui touche la profession d'infirmière.

Choix stratégique : améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au travail

Le Comité jeunesse de l'OIIQ est aussi d'avis que le passage du statut d'étudiante au milieu du travail sera facilité si la jeunesse y est bien préparée et si elle connaît la dynamique et les enjeux du marché du travail dans la discipline choisie. Dans le cadre de nos activités, nous prenons du temps pour rencontrer les jeunes et faire connaître la profession d'infirmière à l'occasion de salons carrières et d'activités dans certaines écoles secondaires.

RECOMMANDATIONS

32 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement poursuive son soutien aux actions qui permettent aux jeunes d'améliorer leur connaissance des enjeux et des réalités des professions en organisant des salons Éducation-Formation-Carrière, dans toutes les régions du Québec.

33 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les commissions scolaires du Québec investissent dans l'organisation de journées carrières dans les établissements d'enseignement et soutiennent les journées où les jeunes accompagnent un professionnel de leur choix, dans son milieu de travail.

Choix stratégique : mieux soutenir l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail

Le Comité jeunesse de l'OIIQ considère qu'assurer la relève de demain est une priorité incontournable et, qu'à cet égard, l'intégration au marché du travail est une étape importante dans la vie des jeunes infirmières tout juste sorties des écoles. D'autant plus importante que la marche qui sépare la théorie de la pratique est parfois haute. Afin de mieux comprendre les besoins d'intégration des novices dans les milieux de soins, nous présentons quelques éléments qui situent la pratique des jeunes infirmières au Québec et nous formulerons des recommandations visant à favoriser leur maintien en fonction.

En effet, ces jeunes ont besoin d'être accompagnées par des infirmières expérimentées pour se développer professionnellement. Or, l'importante perte d'expertise causée par les nombreux départs à la retraite a des conséquences majeures dans l'ensemble des milieux de soins. Puisqu'il y a moins d'infirmières expérimentées, ce sont souvent les mêmes qui doivent se consacrer à l'orientation des débutantes en plus d'accomplir leurs tâches habituelles. Cette responsabilité additionnelle et le manque de personnel augmentent considérablement la charge de travail des infirmières expérimentées et pèsent parfois lourd. À leur arrivée dans les milieux de soins, les infirmières ont besoin d'un environnement qui favorise leur épanouissement. Cet environnement doit être soutenant. Tous ces éléments peuvent avoir des conséquences sur le taux de maintien des jeunes infirmières.

Dans le contexte actuel, la composition des équipes a aussi un impact sur l'intégration au travail. Les jeunes infirmières se retrouvent souvent avec des équipes instables qui sont essentiellement composées de jeunes. Les milieux de travail exigent souvent une grande polyvalence de la part des débutantes. On leur demande par exemple de travailler trois journées de suite dans des unités de soins différentes en plus de prendre des quarts de travail différents. Cette situation ne permet pas la continuité des soins et contribue à augmenter le stress des nouvelles infirmières.

De plus, de nombreuses débutantes sont affectées à des équipes qui sont surchargées de travail. En effet, elles se retrouvent souvent avec un trop grand nombre de patients, ce qui ne leur permet pas de prendre le temps nécessaire pour faire, entre autres, de l'enseignement ou évaluer le contexte familial ou encore accompagner le patient dans sa période de traitement. Dans ce contexte, leur rôle se limite souvent à exécuter des tâches dites techniques. En outre, elles sont souvent appelées à travailler très tôt en début de carrière dans des unités de soins ultra spécialisés, comme l'hémodialyse et les soins intensifs. Auparavant, on exigeait une expérience significative en médecine et en chirurgie avant d'affecter une infirmière à ces unités mais la pénurie a eu pour conséquence de baisser les exigences.

En effet, la charge de travail importante, la réduction des durées de séjour en milieu hospitalier, le caractère de plus en plus aigu des soins de santé, le vieillissement de la population, le développement de la spécialisation font en sorte qu'on aurait besoin de jeunes infirmières qui ont 20 ans d'expérience et ce, en début de carrière! L'apprentissage doit donc se faire à grande vitesse et les jeunes infirmières ont souvent peu de personnes-ressources pour les épauler. Puisqu'elles travaillent sous pression, elles sont souvent plus à risque de commettre des erreurs.

RECOMMANDATIONS

34 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que les établissements du réseau de la santé et des services sociaux soient tenus d'adopter des mesures qui favoriseront le maintien en fonction des jeunes infirmières tels que l'encadrement clinique (orientations suffisantes, accès à des personnes-ressources en tout temps, programme de mentorat, formation continue), l'appartenance à une équipe de travail (stabilité, intégration à une équipe dès leur entrée en service, etc.), un environnement de travail stimulant (comité de relève infirmière, formation, rencontres d'équipes, etc.).

35 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement finance le recours à des solutions et à des moyens qui favorisent le développement des compétences chez les jeunes infirmières dans le contexte actuel des soins au Québec.

36 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement examine la mise en place de mesures incitatives qui pourront encourager les travailleuses expérimentées à continuer de travailler (retraite progressive sans pénalité, programme de conciliation travail/retraite, bonification des régimes de rentes, programme de réduction de la charge de travail, etc.).

ORIENTATION 5 : ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

Le Comité jeunesse de l'OIIQ appuie le souhait du gouvernement du Québec d'accroître la présence des jeunes dans la société, d'associer les jeunes à une vision globale du développement durable et de tenir compte de leurs préoccupations pour qu'ils puissent vivre de façon dynamique et responsable dans l'ensemble des régions du Québec.

Pour permettre l'engagement des jeunes dans les différentes sphères d'activités, ces derniers doivent pouvoir influencer directement la prise de décision et avoir un certain pouvoir de faire changer les choses. De plus, leur engagement souvent bénévole mériterait d'être encouragé, reconnu et soutenu comme le sont les autres groupes bénévoles de la société.

Choix stratégique : accroître la présence des jeunes dans le monde

Le Comité jeunesse de l'OIIQ est très favorable à l'augmentation de la présence des jeunes infirmières québécoises dans le monde. D'ailleurs, une jeune infirmière, Zoé Brabant, a été honorée par ses pairs en recevant le prix Florence du rayonnement international de l'OIIQ lors de la Soirée inspiration qui s'est tenue le 5 mai dernier. De plus, elle a été nommée personnalité de la semaine par *La Presse* le 15 mai 2005 pour son implication internationale humanitaire. En explorant son parcours, nous constatons que son intérêt pour l'engagement international lui est venu de sa connaissance et de ses contacts fréquents avec d'autres cultures ainsi que de son désir d'apprendre d'eux.

RECOMMANDATION

37 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement favorise entre autres les stages d'aide humanitaire à l'étranger, les échanges étudiants, les stages de formation crédités dans les programmes, les programmes de correspondance, l'adhésion aux organismes communautaires mondiaux et s'assure d'en donner l'accès au plus grand nombre de jeunes.

Choix stratégique : accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie

Pour les jeunes infirmières du Québec, le Comité jeunesse de l'OIIQ, enraciné dans toutes les régions du Québec, constitue un moyen de concrétiser leur participation à des lieux d'influence du développement de la profession d'infirmière. La reconnaissance sociale de la place des jeunes au sein de la profession se traduit par différents moyens mis à la disposition du comité par l'OIIQ. Sans cet engagement formel et soutenu de l'OIIQ, il serait plus difficile d'avoir cette implication des jeunes infirmières. De plus, la mise sur pieds de comités de la relève dans plusieurs établissements du réseau de la santé permet aux jeunes infirmières de prendre la parole dans les différentes instances de ces organisations. Par ailleurs, le Comité jeunesse de l'OIIQ a senti le besoin de s'associer à l'Association des jeunes médecins du Québec (AJMQ) pour créer un lieu d'échange et de réflexion sur les enjeux qui touchent le système de santé et des services sociaux. En mettant sur pied Espace santé, les jeunes professionnels de la santé (médecins et infirmières) se sont donnés un moyen concret de prendre position par rapport aux grandes préoccupations de la société québécoise. Ces initiatives mériteraient d'être mieux connues des jeunes et des groupes de jeunes et d'être soutenues de façon continue.

RECOMMANDATIONS

38 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le gouvernement du Québec sensibilise les organisations afin qu'elles mettent en place des moyens pour soutenir le développement de groupes de jeunes prêts à s'engager dans la société.

39 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ recommande que le Fonds Jeunesse Québec soit rétabli et qu'il serve à soutenir financièrement les actions des différents groupes jeunesse existants notamment le Comité jeunesse de l'OIIQ, les comités de la relève dans les CSSS et les hôpitaux, Espace santé, l'AJMQ, etc.

Choix stratégique : favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région

De par sa présence dans toutes les régions du Québec, le Comité jeunesse de l'OIIQ se sent concerné par le retour ou l'établissement des jeunes en région. Nous partageons la lecture qui est faite des raisons pour lesquelles les jeunes reviennent en région. Pour les jeunes infirmières, le marché du travail régional, l'accès aux études et à la formation continue, et la qualité de vie sont des facteurs assez déterminants. Différents moyens peuvent être explorés pour inciter les jeunes à demeurer ou à revenir dans leur région. Voici quelques suggestions : diminuer les taxes de mutation des municipalités, instaurer des programmes d'accès à la propriété, offrir des primes d'éloignement dans certaines régions dépeuplées, favoriser la création de postes mieux adaptés aux aspirations professionnelles des jeunes, offrir des budgets pour démarrer de nouvelles entreprises, rendre accessible des programmes de formation plus spécialisés, donner accès aux outils des grandes régions de Québec et de Montréal (télémédecine, etc.), favoriser le télétravail, offrir des stages de formation dans les régions, des crédits d'impôt pour les frais de déménagement et de déplacement, des crédits de prêts étudiants pour les jeunes qui retournent travailler dans leur région d'origine.

RECOMMANDATION

40 - Le Comité jeunesse de l'OIIQ préconise que le gouvernement du Québec finance des mesures incitatives pour le maintien et le retour des jeunes dans les régions les plus délaissées par les jeunes.

CODE 206